

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 07376 Numéro SIREN : 801 208 893 Nom ou dénomination : 911 EMERGENCY AMBULANCES
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2019 sous le numéro de dépôt 117161

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 08-11-2019

N° DE DEPOT : 117161

N° GESTION : 2014B07376

N° SIREN : 801208893

DENOMINATION : 911 EMERGENCY AMBULANCES

ADRESSE : 71 rue Championnet 75018 Paris

MILLESIME : 2018

Bilan
de
l'exercice clos le 31/12/2018

Bilan
de
l'exercice clos le 31/12/2018



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES	71 RUE CHAMPIONNET
SIRET 8 0 1 2 0 8 8 9 3 0 0 0 1 7	75018 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
AMBULANCE	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%
	Bénéfice imposable à 15%	16 256	Déficit

2 Plus-values		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
--

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%
--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CB6/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET CLEMENT-HUGUET 20 AVENUE VICTOR CRESSON BP 60 92130 ISSY LES MOULINEAUX Tél: 01 47 36 59 89		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 10/05/2019	Lieu: PARIS
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	EMERGENCE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Page 3

Désignation de l'entreprise : SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 71 RUE CHAMPIONNET		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 80120889300017		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 31122018	
		N-1 31122017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	282 000
	Fonds commercial (1)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 934
	Autres immobilisations corporelles	AT	63 504
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH	700	
TOTAL (II)		BJ	352 138
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	76 413
	Autres créances (3)	BZ	45 823
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
	Disponibilités	CF	21 667
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	
TOTAL (III)		CJ	143 903
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	496 040
		IA	37 925
		CP	458 116
		CR	416 556
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an :	
Immobilités :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.....0.0.0.....)	DA	4 000	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	400	400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	80 236	52 381
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	25 944	27 855
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	110 581	84 636
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	172 576	79 169
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	68 951	134 735
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 706	68 587
	Dettes fiscales et sociales	DY	55 704	42 382
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 597	7 046
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	347 535	331 919
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	458 116	416 556
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	217 672	274 764
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	547 690	FH		FI	547 690
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	547 690	FK		FL	547 690	352 151
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	967		
	Autres produits (1) (11)				FQ	200	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	548 856	352 153
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	191 410	136 162	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	26 199	13 519	
	Salaires et traitements*				FY	219 185	127 979	
	Charges sociales (10)				FZ	63 532	33 873	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	9 850	6 274		
				GB				
				GC	5 982			
				GD				
	Autres charges (12)			GE	19	6		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	516 176	317 812
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	32 680	34 341	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	765		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)			GP	765			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 229	3 023	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)			GU	4 229	3 023		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 464)	(3 023)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	29 216	31 318	

Désignation de l'entreprise : SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	833	90	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	833	90	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(833)	(90)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 438	3 373	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	549 622	352 153	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	523 677	324 298	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	25 944	27 855	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP HQ	18 576	18 576	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	967		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	amendes	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		833			
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES

71 RUE CHAMPIONNET

75018 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CABINET CLEMENT-HUGUET

20 AVENUE VICTOR CRESSON

BP 60

92130 ISSY LES MOULINEAUX

01 47 36 59 89

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	6
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Dépréciation des créances	9
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 460 645.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 547 689.70 Euros et dégageant un bénéfice de 25 944.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur est à signaler au cours de cet exercice

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait majeur est à signaler pour cet exercice

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12 960 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 12 960 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	12 960
Total	12 960

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	282 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 298		636
Installations générales agencements aménagements divers	1 330		
Matériel de transport	26 719		28 634
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 018		4 803
TOTAL	35 365		34 073
Prêts, autres immobilisations financières	700		
TOTAL	700		
TOTAL GENERAL	318 065		34 073

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			282 000	282 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 934	5 934
Installations générales agencements aménagements divers			1 330	1 330
Matériel de transport			55 353	55 353
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 821	6 821
TOTAL			69 438	69 438
Prêts, autres immobilisations financières			700	700
TOTAL			700	700
TOTAL GENERAL			352 138	352 138

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 635	1 112		3 747
Installations générales agencements aménagements divers	841	266		1 107
Matériel de transport	17 324	7 812		25 136
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 293	660		1 953
TOTAL	22 093	9 850		31 943
TOTAL GENERAL	22 093	9 850		31 943

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 112				
Instal.générales agenc.aménag.divers	266				
Matériel de transport	7 812				
Matériel de bureau informatique mobilier	660				
TOTAL	9 850				
TOTAL GENERAL	9 850				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		5 982			5 982
TOTAL		5 982			5 982
TOTAL GENERAL		5 982			5 982
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 982			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	700		700
Autres créances clients	76 413	76 413	
Impôts sur les bénéfices	13 895	13 895	
Débiteurs divers	34 458	34 458	
TOTAL	125 466	124 766	700

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	115	115		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	172 461	42 598	110 025	19 838
Emprunts et dettes financières divers	17 742	17 742		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 706	47 706		
Personnel et comptes rattachés	30 073	30 073		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 676	20 676		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 369	1 369		
Autres impôts taxes et assimilés	6 117	6 117		
Groupe et associés	51 209	51 209		
Autres dettes	2 597	2 597		
TOTAL	350 065	220 202	110 025	19 838
Emprunts souscrits en cours d'exercice	126 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 402			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	8.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	115
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 887
Dettes fiscales et sociales	19 988
Autres dettes	19
Total	52 010

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CA PRESTATIONS AMBULANCES	547 690
Total	547 690

Répartition par secteur géographique	Montant
CA FRANCE	547 690
Total	547 690

Le 31/05/2019

BIANAY ROBERT ROMAIN DIRECTEUR GENERAL

911 EMERGENCY AMBULANCES
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000,00 euros
Siège social : 71, rue Championnet 75018 PARIS
801 208 893 RCS de PARIS

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30/06/2019

L'an Deux Mille Dix-Neuf, le Dimanche 30 Juin, à Onze heures trente, les actionnaires de la Société 911 EMERGENCY AMBULANCES se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Monsieur Michel ROUCHY, Commissaire aux comptes titulaire, convoqué par lettre recommandée en date du Vendredi 14 juin 2019, est absent et excusé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La SAS EMERGENCE, représentée par son Président, Monsieur Robert BIANAY, préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 500 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- le rapport de gestion du Président,
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été transmis aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018,



- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions proposées.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 25 944,00 euros, de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 80 236,00 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 25 944,00 €

Affectation :

- A titre de dividendes : 0,00
- Report à nouveau : 106 180,00 €



Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - Conventions règlementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L227-10 du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - Pouvoir en vue des formalités

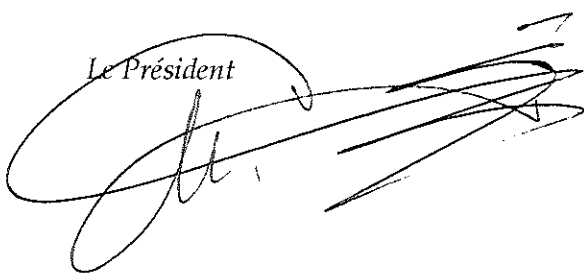
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président



911 EMERGENCY AMBULANCES

71, rue Championnet

75018 PARIS

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2018

Michel Rouchy
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

1 bis, avenue de Gravelle
94 220 Charenton-Le-Pont
TEL : 01.43.75.77.90

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2018

*A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée 911 EMERGENCY
AMBULANCES,*

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société 911 EMERGENCY AMBULANCES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité du (des) commissaire(s) aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comprennent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, dans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charenton, le 26/06/2019


Michel ROUCHY
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	282 000		282 000	282 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	5 934	3 747	2 187	2 663
	Autres immobilisations corporelles	63 504	28 196	35 308	10 609
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	700		700	700
	Total II	352 138	31 943	320 195	295 972
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				6 680
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	76 413	5 982	70 431	60 545
	Autres créances	48 353		48 353	37 830
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	21 667		21 667	13 821
	Charges constatées d'avance (3)				1 708
	Total III	146 433	5 982	140 451	120 584
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	498 570	37 925	460 646	416 556

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 000	4 000
	Réserves		
	Réserve légale	400	400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	80 236	52 381
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	25 944	27 855
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	110 581	84 636
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	172 576	78 941
	Concours bancaires courants		228
	Emprunts et dettes financières diverses	68 951	134 735
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 706	68 587
	Dettes fiscales et sociales	58 234	42 382
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 597	7 046
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	350 065	331 919
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	460 646	416 556

(1) Dont à moins d'un an

220 202

274 764

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	547 690		547 690	352 151
Chiffre d'affaires NET	547 690		547 690	352 151
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			967	
Autres produits			200	3
Total des Produits d'exploitation (I)			548 856	352 153
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			191 410	136 162
Impôts, taxes et versements assimilés			26 199	13 519
Salaires et traitements			219 185	127 979
Charges sociales			63 532	33 873
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 850	6 274
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 982	
Dotations aux provisions				
Autres charges			19	6
Total des Charges d'exploitation (II)			516 176	317 812
I - Résultat d'exploitation (I-II)			32 680	34 341
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	765	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	765	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	4 229	3 023
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	4 229	3 023
2. Résultat financier (V-VI)	3 464	3 023
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	29 216	31 318
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	833	90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	833	90
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	833	90
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 438	3 373
Total des produits (I+III+V+VII)	549 622	352 153
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	523 677	324 298
5. Bénéfice ou perte (total des prodnits - total des charges)	25 944	27 855

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

18 576

18 576

SAS 911 EMERGENCY AMBULANCES

71 RUE CHAMPIONNET

75018 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CABINET CLEMENT-HUGUET

20 AVENUE VICTOR CRESSON

BP 60

92130 ISSY LES MOULINEAUX

01 47 36 59 89

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	6
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Dépréciation des créances	9
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 460 645.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 547 689.70 Euros et dégageant un bénéfice de 25 944.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur est à signaler au cours de cet exercice

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait majeur est à signaler pour cet exercice

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 12 960 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 12 960 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	12 960
Total	12 960

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	282 000		
Installations générales agencements aménagements divers	5 298		636
Matériel de transport	1 330		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 719		28 634
	2 018		4 803
TOTAL	35 365		34 073
Prêts, autres immobilisations financières	700		
TOTAL	700		
TOTAL GENERAL	318 065		34 073

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			282 000	282 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 934	5 934
Installations générales agencements aménagements divers			1 330	1 330
Matériel de transport			55 353	55 353
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 821	6 821
TOTAL			69 438	69 438
Prêts, autres immobilisations financières			700	700
TOTAL			700	700
TOTAL GENERAL			352 138	352 138

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 635	1 112		3 747
Installations générales agencements aménagements divers	841	266		1 107
Matériel de transport	17 324	7 812		25 136
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 293	660		1 953
TOTAL	22 093	9 850		31 943
TOTAL GENERAL	22 093	9 850		31 943

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 112				
Instal. générales agenc. aménag. divers	266				
Matériel de transport	7 812				
Matériel de bureau informatique mobilier	660				
TOTAL	9 850				
TOTAL GENERAL	9 850				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		5 982			5 982
TOTAL		5 982			5 982
TOTAL GENERAL		5 982			5 982
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 982			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	700		700
Autres créances clients	76 413	76 413	
Impôts sur les bénéfices	13 895	13 895	
Débiteurs divers	34 458	34 458	
TOTAL	125 466	124 766	700

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	115	115		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	172 461	42 598	110 025	19 838
Emprunts et dettes financières divers	17 742	17 742		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 706	47 706		
Personnel et comptes rattachés	30 073	30 073		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 676	20 676		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 369	1 369		
Autres impôts taxes et assimilés	6 117	6 117		
Groupe et associés	51 209	51 209		
Autres dettes	2 597	2 597		
TOTAL	350 065	220 202	110 025	19 838
Emprunts souscrits en cours d'exercice	126 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 402			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	8.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	115
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 887
Dettes fiscales et sociales	19 988
Autres dettes	19
Total	52 010

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CA PRESTATIONS AMBULANCES	547 690
Total	547 690

Répartition par secteur géographique	Montant
CA FRANCE	547 690
Total	547 690

Le 31/05/2019
BIANAY ROBERT ROMAIN DIRECTEUR GENERAL